



Compte rendu de la CAPD formation continue du 16 juin 2014



Présent-e-s :

Pour l'administration :

M. le DASEN, Mme la Secrétaire Générale, M. l'IEN Adjoint au DASEN, M. l'IEN de Caussade, Mme la DRH, M. Mesquita (chargé de mission à l'ESPE), Mme Falba (en charge de la formation continue à la DSDEN 82), des représentant-e-s des CPC et PEMF.

Pour les organisation syndicales :

Mrs. Mangenot et Chaudat (SNUipp-FSU), Mmes Loire et Dalencq (Se UNSA)

Bilan du plan de formation 2013 2014 :

Le SNUipp-FSU 82 ayant critiqué dans sa déclaration préalable le trop grand nombre de stages à public désigné, M. Vignau répond que l'administration veille à l'équilibre du Plan de Formation entre les besoins de l'institution et ceux des enseignants qui sont parfois contradictoires.

Il cite le nombre de stagiaires dans les deux catégories (publics désignés, candidatures libres) à l'appui de sa démonstration : 388 à candidatures libres, 387 à public désigné.

Malheureusement ces chiffres ne disent rien de la réalité car pour comparer il faudrait utiliser le nombre de jours de stages qui montrerait une grande disparité car les stages à public désigné ont généralement plus de jours que ceux à candidature libre.

Les journées de stages annulées pour cause de manque de remplaçant-e-s ont porté sur 10 sessions et ont concerné 25 stagiaires sur environ 800.

Ce chiffre, faible au yeux de l'administration, nous semble malgré tout trop élevé puisqu'il fait suite à une réduction anticipée du nombre de participant-e-s pour chaque stage (de 25 en 2011/2012 à 15 pour 2013/2014) qui n'a pas résolu le problème.

Une évaluation des dispositifs de stage a été effectuée sur la dernière heure de ces stages qui donne les retours suivants.

Points forts :

- Demande massive de « produits clés en main » ce qui marque une grande évolution des attentes chez les collègues.
- Demande pragmatique et pratique s'accompagnant d'une baisse de la demande de culture générale pédagogique et de réflexion.
- Demande de temps d'échange et de mutualisation entre collègues.
- Qualité des intervenants diversifiés très appréciée.
- Travail en petits groupes très apprécié.
- Stages fragmentés en 2 ou 3 sessions très appréciés.
- Sources documentaires mises à disposition très appréciées.

Points faibles :

- Stages trop courts.
- Calendrier trop tardif.
- Demande de pouvoir continuer le dialogue entre stagiaires au delà du stage. Il y a un besoin d'espaces numériques d'échanges (forums, espace de mutualisation de documents).

Suggestions :

- Aide des enseignants sur la difficulté scolaire et sur la différenciation pédagogique (la réponse actuelle de l'institution est insuffisante).
- Le cahier des charges à destination des concepteurs de stages sera modifié dans le sens d'une meilleure prise en charge des problématiques du numérique et de la différenciation dans les offres de formation.

Un rapide tour de table passe ensuite en revue différents dispositifs.

TICE :

18 journées proposées.

Arts et culture :

Différencier dans les classes implique d'avoir vécu la différenciation pour pouvoir ensuite la mettre en œuvre. C'était un des objectifs du stage. La longueur du stage est très importante pour pouvoir prendre le temps de mettre en place des pratiques.

ASH :

Beaucoup de travail pour former les enseignants non formés en ASH actuellement en poste. Gros effort de formation sur la scolarisation des élèves handicapés en classes ordinaires. Les retours ont été très positifs.

Présentation du dispositif de formation initiale 2014/2015 :

Le dispositif de formation initiale a été harmonisé fortement au niveau académique.

Les lauréats du concours exceptionnel, au nombre de 24, exerceront à 100 % en classe.

Ceux du concours rénové, au nombre de 30, exerceront à 50 % en classe et seront pris en charge par l'ESPE à 50 %. ***Ce dispositif ne permettra plus l'utilisation de ces stagiaires pour faire du remplacement comme c'était le cas cette année d'où une baisse des moyens pour la formation continue.***

Tous les PE Stagiaires seront invité-e-s du 25 au 29 août pour une semaine d'accueil. La rectrice recevra l'ensemble des stagiaires tous niveaux confondus (1^{er} et 2nd degré) en deux groupes, un le matin et un l'après midi.

Les mardi, jeudi et vendredi, les stagiaires du Tarn et Garonne seront réunis à l'ESPE pour une présentation de la formation et des accompagnements mis en place, en partenariat ESPE / Education Nationale. Le jeudi et vendredi les PES concours rénové sont pris en charge par l'ESPE et ceux du concours exceptionnel par l'équipe de l'Education Nationale (IEN, PEMF, CPC).

Les deux premières semaines, un travail en commun ESPE/ EN sera mené les jeudis et vendredis..

Concernant le lien entre les stagiaires concours rénové (PES) et les enseignants dont ils complètent le service (50%), il se fera sur les jours de pré rentrée, et au cours des deux premières semaines par un tuilage avec la présence du PES en classe en même temps que le titulaire.

Par ailleurs, les titulaires « accueillants » seront **invités** le 1^{er} mercredi pour se voir préciser les attentes de l'administration et les « bonnes pratiques » à mettre en œuvre en direction des stagiaires.

Les stagiaires concours rénové auront une demi journée libérée par semaine pour se consacrer à la préparation de la classe.

Les personnels titulaires d'un Master hors MEEF (Master des métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation) ayant obtenu le concours, pourront avoir accès aux Unités d'Enseignement professionnalisantes à l'ESPE.

Les stagiaires seront placés le plus tôt possible sur leur support au début juillet, dès que les résultats du concours rénové seront connus.

Tous les stagiaires seront suivi-e-s par un tuteur (PEMF) au moins, ceux du concours rénové auront en plus un tuteur ESPE. Un suivi plus proche sera mis en place pour les stagiaires titulaires d'un Master hors MEEF.

Plan de Formation 2014 2015 :

Le nombre des stagiaires sera réduit à 12 par stages pour faire face aux problèmes de remplacement. La disparition des moyens de remplacement fourni cette année par les PES sur un tiers de leur temps, entraîne une baisse des possibilités de formation. **Il y aura un seul stage en même temps.**

Un allègement des périodes « à risque » est prévu et donc aucun stage ne sera organisé sur la période janvier-février (absentéisme trop élevé par rapport au nombre de remplaçant-e-s).

Tous les modules intégreront un travail transversal sur les TICE et une forte attention au problème de la différenciation pédagogique.

Il y aura 63 heures de formation spécifique sur les TICE.

Les stages de 2 jours auront une durée de 2 x 5h15 pour permettre le retour en classe le mercredi matin.

Les stages d'une semaine auront une durée de 4 x 6h ce qui entraînera la présence du remplaçant le mercredi matin dans la classe.

L'accompagnement des PET1 (35 en Tarn et Garonne) sera fait par un temps réservé dans le

PdF sous forme de 3 groupes. Le travail portera sur les classes multiniveaux, les maths aux cycles 2 et 3, la grammaire aux cycles 2 et 3, et la maternelle. Ils bénéficieront par ailleurs de visites des CPC.

Un dispositif de formation de 6 heures est mis en place pour accompagner la mise en place des conseils de cycle école / collège. Il pourra se tenir en deux fois une partie en début d'année et une partie en fin d'année. Le secteur de collège sera la référence d'organisation.

Enfin, un effort sera fait pour délocaliser une partie des formations, afin de se rapprocher des lieux d'exercice des collègues.

Le DASEN sollicite l'avis des organisations syndicales sur une modulation du nombre de stagiaires en fonction de la période de l'année de 12 à 15 en fonction de la disponibilité de remplaçants.

Il serait établi à cette fin **une liste complémentaire avec appel au dernier moment.**

Les organisations syndicales mettent en avant les problèmes d'équité que peut poser un tel dispositif quant à la prise en compte des durée de stages pour l'attribution de ceux ci. En effet le cumul de stages est limité dans l'année et sur la carrière et si les stages sont attribués au dernier moment il sera difficile de respecter ces règles dans certains cas. L'accord est toutefois donné en demandant la plus grande vigilance sur ces décomptes afin de permettre à un maximum de collègues de partir en formation.

L'administration souhaite éviter un trop grand nombre de « redoublants » sur les stages (personnes ayant déjà bénéficié du même stage par le passé).

Le SNUipp fait remarquer que le faible nombre de propositions de stages doublé du changement des intitulés d'une année sur l'autre contribue largement à créer cette situation. Une mise en garde sera introduite en exergue du PdF sur ce sujet.

Concernant la formation à distance, le département est très en retard dans sa mise en œuvre ce qui s'explique par le relatif dynamisme de notre plan de formation qui a disparu dans de nombreux départements.

Le SNUipp intervient pour préciser qu'il vaut mieux y aller tranquillement en évitant les erreurs et maladresses vues dans certains départements dont l'effet sur les collègues est plutôt contre productif.

Le DASEN nous affirme que la mise en place de ce dispositif de formation à distance n'a pas pour but de réaliser des économies (*même s'il permet d'en réaliser*) mais qu'il est fondamental pour l'école de demain. Le 26 juin une formation des formateurs (CPC, PEMF, IEN) sur les outils de formation à distance aura lieu.

Un certain nombre de dispositifs « hybrides » (alternant de la formation en présentiel et en distanciel) seront proposés.

- Parcours sur les APC (1h en distanciel, 2h15 en présentiel par équipe pédagogique).
- PMQDC (Plus De Maître Que De Classes), un parcours spécifique sera proposé aux équipes concernées.



23 Grand'Rue Sapiac (Mtban)

05-63-03-57-81

06-82-30-11-88

mail : snu82@snuipp.fr

site : <http://82.snuipp.fr>